UCLouvain

ARCT2M

2024 - 2025

Master [120] en architecture/TRN

A Tournai - 120 crédits - 2 années - Horaire de jour - En français
Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **OUI**
Activités en anglais: **optionnel** - Activités en d'autres langues : **NON**
Activités sur d'autres sites : **NON**
Domaine d'études principal : **Art de bâtir et urbanisme**
Organisé par: **Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme**

ARCT2M - Introduction

INTRODUCTION

Votre profil

Détenteur du diplôme de Bachelier en architecture, vous

- avez acquis, la connaissance des fondements constitutifs de l'architecture ;
- la maîtrise des outils et méthodes de pensée de l'architecte ;
- êtes initié·es aux diverses disciplines scientifiques, techniques, artistiques et humaines, liées à l'architecture.

Vous souhaitez

- approfondir la démarche de l'architecte en réalisant de nombreux projets possédant des programmes, paramètres et échelles multiples ;
- développer votre esprit critique et votre pensée synthétique ;
- nourrir votre personnalité curieuse, créative et autonome ;
- acquérir une réelle capacité à édifier de manière adéquate, sensible et respectueuse de l'environnement.

Votre futur job

Par l'acquisition de compétences créatives et techniques, de savoir-penser et de savoir-faire spécifiques, la formation prépare a# la conception et a# la réalisation de lieux et d'édifices habités, pour des programmes, échelles et contextes variés.

Après un stage de deux ans et une inscription à l'Ordre des architectes, vous serez en mesure de mener un projet d'architecture de la phase de conception à celle d'exécution. Effectuant un travail de synthèse complexe, l'architecte participe souvent à un projet collectif pluridisciplinaire où il ou elle coordonne les études des divers spécialistes avec lesquel·les il ou elle collabore.

Votre programme

Le master débouche sur l'obtention du titre professionnel d'architecte et vous offre :

- une formation qui vise à l'acquisition de savoirs approfondis et la maîtrise d'outils professionnels en lien avec la pratique de la discipline une formation qui développe la capacité à concevoir, à matérialiser et à développer une vision de synthèse lors de l'élaboration des projets;
- une formation qui conforte le projet comme centre des préoccupations et lieu de convergence et d'application de savoirs transdisciplinaires ;
- la possibilité, en plus des cours du tronc commun, de composer votre programme en optant pour deux cours au choix ainsi qu'une option de spécialisation parmi les orientations suivantes :

Architecture et arts

Architecture et théories

Architecture et sociétés

Architecture et territoires

Architecture et patrimoine

Architecture et écologie

Architecture et technologies

Architecture et numériques ;

- la possibilité de participer à des ateliers avec des partenaires internationaux et à des concours d'architecture, notamment grâce au programme « International Master in Architecture »,
- l'occasion de partir étudier à l'étranger, six mois ou un an, via le programme d'échange Erasmus ;

- Projet d'architecture
- Expression, représentation et communication
- Méthodologie et recherche
- Contexte et culture
- Matériaux, structures et construction
- Pratique professionnelle

ARCT2M Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

Tronc Commun [74.0]

- Obligatoire
- Au choix
- Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- Cours accessibles aux étudiants d'échange
- Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Projet d'architecture

				Bloc annuel 1	Bloc annuel 2
LTARC2101	Projet d'architecture 4 : approfondissement	Ludovic Blanckaert Christoffel Boghaert Gauthier Coton Jerome De Alzua Renaud De Villiers De La Noue Matthieu Delatte Dimitri Fache Elie Pauporté Emmanuelle Weiss	FR [q1+q2] [240h] [20 Crédits] > *English-friendly*	x	

Travail de fin d'études (16 crédits)

LTARC2200	Travail de fin d'études en et sur l'architecture		FR [q2] [] [16 Crédits] > *English-friendly*		x

Expression, représentation et communication

LTARC2120	Moyens d'expression et de représentation : narration

				Bloc annuel 1	2
LTARC2142	Architecture, ville et territoire : théories et méthodes de l'urbanisme	Benedicte Grosjean	FR [q2] [30h] [3 Crédits]	x	

Matériaux, structure et construction

LTARC2160	Equipements du bâtiment et flux	Pascaline Faux	FR [q2] [40h] [4 Crédits]	x	
LTARC2161	Conception des structures 2	Luca Sgambi	FR [q1] [40h] [4 Crédits]	x	
LTARC2162	Construction, matériaux et équipements	Emilie Gobbo	FR [q1] [30h] [3 Crédits]	x	

Pratique professionnelle

LTARC2280	Droit et responsabilités professionnelles	Louis Vansnick	FR [q1] [30h] [3 Crédits]		x
LTARC2281	Gesm 0 -1 dprofjh41 11.338 l h W n 1 G [] 0 l h W n 1 G [] 0 l h W n 1 G [] 0 l h W n 1 G [] 0 l h W n 1 G [] 0 l h W n 1 G [] 0 l h W n 1 G [] 0 l h W n 1 G [] 0 l h W n 1 G [] 0 l h W n 1 G [				

Finalité spécialisée [30.0]

- Obligatoire

Option: architecture et patrimoine [16.0]

- Obligatoire
- Au choix
- Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- Cours accessibles aux étudiants d'échange
- Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Contenu:

		Bloc annuel 1	Bloc annuel 2
LBARC2050	Question d'architecture : architecture et patrimoine - Module A : Etude préliminaire & Etat sanitaire.		

Option: architecture et technologies [16.0]

- Obligatoire
- Au choix
- Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- Cours accessibles aux étudiants d'échange
- Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Contenu:

				Bloc annuel 1	Bloc annuel 2
LTARC2065	Question d'architecture: architecture et technologies (Partie A)	Geert De Groote Pascaline Faux Olivier Gallez	FR [q1] [90h] [8 Crédits] > English-friendly	x	x
LTARC2066	Question d'architecture: architecture et technologies (Partie B)		FR [q1] [90h] [8 Crédits] > English-friendly	x	x

Option : architecture et territoires [16.0]

- Obligatoire
- Au choix
- Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- Cours accessibles aux étudiants d'échange
- Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Contenu:

				Bloc annuel 1	Bloc annuel 2
LBARC2046	Question d'architecture : architecture et territoires - Partie A :questionner les dynamiques linéaires et les réseaux d'un territoire	Francois Vermer	FR [q1] [90h] [8 Crédits] > English-friendly	x	x
LTARC2046	Question d'architecture : architecture et territoires- Partie B: questionner les polarités et lieux de centralité au sein d'un territoire	Georges Mabille Alain Malherbe			

PROGRAMMES PARTICULIERS

> Master [120] en architecture/TRN [Master International - en anglais] [https://uclouvain.be/prog-2024-arct2m-programme]

Master [120] en architecture/TRN [Master International - en anglais]

- Obligatoire
- Au choix
- Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- Cours accessibles aux étudiants d'échange
- Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Tronc commun du master international en architecture à Tournai

Bloc annuel: 1 2

projet d'architecture (20 crédits)

LTARC2101	Projet d'architecture 4 : approfondissement	Ludovic Blanckaert Christoffel Boghaert Gauthier Coton Jerome De Alzua Renaud De Villiers De La Noue Matthieu Delatte Dimitri Fache Elie Pauporté Emmanuelle Weiss	FR [q1+q2] [240h] [20 Crédits] *> English-friendly*	x	

				Bloc annuel 1	2
LBARC2040	Question d'architecture : architecture et théories (partie A)	Cécile Chanvillard Christine Fontaine	FR [q1] [90h] [8 Crédits] > English-friendly	x	x
LTARC2020	Question d'architecture :architecture et arts - Module A : architecture et arts contemporains "XPRMTL ou Architectures expérimentales"	Jean-frédéric de Hasque Anne Nottebaert Henry Pouillon	FR [q1] [90h] [8 Crédits] > English-friendly	x	x
LBARC2020	Question d'architecture : architecture et arts - Module B: architecture et arts contemporains : analyse et observation du réel		FR [q1] [90h] [8 Crédits] > English-friendly	x	x

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

ARCT2M - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- > Conditions d'accès générales
- > Conditions d'accès spécifiques
- > Bacheliers universitaires
- > Bacheliers non universitaires
- > Diplômés du 2° cycle universitaire
- > Diplômés de 2° cycle non universitaire
- > Accès par valorisation des acquis de l'expérience
- > Accès sur dossier
- > Procédures d'admission et d'inscription

Conditions d'accès spécifiques

Les conditions d'accès à cette formation en 2025-26 ont évolué par rapport à celles de 2024-25. Elles sont accessibles ici. Les conditions d'accès seront officielles et complètes à partir du 1er juin 2025 mais seront consultables dans la rubrique ad hoc du catalogue des formation 2025-2026 en mars 2025.

En plus de remplir les conditions d'accès décrites ci-dessous, les candidats devront apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française (niveau B1 du Cadre européen commun de référence).

Bacheliers universitaires

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	

Bachelor in de architectuur [180.0] (niet-universiteit)	Accès sur dossier	Le cas échéant, la Commission d'admission propose à l'étudiant un programme adapté à sa situation.
Bacheliers étrangers		
Bachelier en architecture [180.0]	Accès sur dossier	L'étudiant complète son dossier de demande d'admission auprès de la Faculté LOCI, comprenant son curriculum détaillé (liste des cours suivis et points obtenus, année par année), par un porte-folio de ses projets d'architecture. Le cas échéant, la Commission d'admission propose un programme adapté à sa situation

Bacheliers non universitaires

> En savoir plus sur les passerelles vers l'université

Diplômés du 2° cycle universitaire

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Licenciés			
Tous	Une exposition pendant 3 ans au projet d'architecture, au dessin, à la géométrie, à la construction, à la résistance des matériaux est indispensable.	Accès sur dossier	L'étudiant introduit un dossier de demande d'admission auprès de la Faculté LOCI, comprenant son curriculum détaillé (liste des cours suivis et points obtenus année par année), et complété par un porte-folio de ses projets d'architecture. La Commission d'admission se prononce sur l'admission du candidat étudiant.
Masters			
Tout master ayant développé des compétences en ingénierie et architecture		Accès sur dossier	L'étudiant introduit un dossier de demande d'admission auprès de la Faculté LOCI, comprenant son curriculum détaillé (liste des cours suivis et points obtenus année par année), et complété par un porte-folio de ses projets d'architecture. La Commission d'admission se prononce sur l'admission du candidat étudiant.

Diplômés de 2° cycle non universitaire

L'étudiant·e introduit un dossier de demande d'admission auprès de la Faculté LOCI, comprenant son curriculum détaillé (liste des cours suivis et points obtenus année par année), et complété par un porte-folio de ses projets d'architecture.

La Commission d'admission se prononce sur l'admission du candidat étudiant.

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

> Il est possible, à certaines conditions, de valoriser son expérience personnelle et professionnelle pour intégrer une formation universitaire sans avoir les titres requis. Cependant, la valorisation des acquis de l'expérience ne s'applique pas d'office à toutes les formations. En savoir plus sur la Valorisation des acquis de l'expérience.

Accès selon la procédure de validation des acquis de l'expérience
Consultez le site www.uclouvain.be/vae

Accès sur dossier

L'accès sur dossier signifie que, sur base du dossier soumis, l'accès au programme peut soit être direct, soit nécessiter des compléments de formation pour un maximum de 60 crédits ECTS, soit être refusé.

L'étudiant·e introduit un dossier de demande d'admission auprès de la Faculté LOCI,comprenant son curriculum détaillé (liste des cours suivis et points obtenus, année par année) ainsi qu'un porte-folio de ses travaux d'architecture. La Faculté se prononce sur l'admissibilité de l' étudiant·e. Pour certain·es étudiant·es, un ensemble d'unités d'enseignement ne pouvant représenter plus de 60 crédits et approuvés par le jury sont ajoutés au programme d'études.

Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le Service des Inscriptions de l'université.

PÉDAGOGIE

Pédagogie générale

La pédagogie s'articule autour de convictions, situant l'architecture dans le contexte sociétal et environnemental, prenant appui sur les conditions particulières de la vie individuelle et collective. En ce sens, l'architecture est une discipline spécifique et par essence un fait collectif. Elle revendique explicitement sa condition de service à la société, et puise son énergie et son inventivité à partir des contraintes positives générées par cette société et par les spécificités matérielles et spirituelles de sa propre discipline.

L'approche se veut critique, non doctrinale et garante d'une multiplicité des points de vue menant à la transformation du lieu, à toutes les échelles, lui donnant un sens dans la perspective d'accueillir des modes d'habiter multiples.

L'architecture est aussi un métier, exigeant une compétence concrète et opérationnelle, fondée sur des savoirs, un savoir penser, un savoir-faire et un savoir-être.

L'enseignement s'articule à la fois autour du projet d'architecture et des cours théoriques. Il s'appuie sur les compétences développées par les différents partenaires. Il a pour objectif de mettre l'étudiant·e dans une attitude critique et de nourrir son intuition afin d'aborder la question architecturale de la manière la plus large qu'il soit.

D'autre part, l'enseignement s'appuie sur certaines spécificités liées à la localisation du site de Tournai et à son caractère interrégional, mettant en réseau la Wallonie, la Flandre et la France, pour constituer la métropole transfrontalière.

Pédagogie spécifique au programme de « Master »

Le programme master permet développer et d'alimenter un enseignement spécifique aux multiples facettes de la discipline architecturale, à la fois fondamentale et appliquée, profitant de l'interdisciplinarité propre à la formation universitaire.

Cet enseignement prend en compte à la fois les conditions physiques de la discipline (résistance des matériaux, structure, construction), les conditions culturelles (histoire, théorie, sociologie urbaine) et environnementales, ces composantes étant synthétisées dans le projet d'architecture à l'échelle du bâtiment, de la ville et du territoire.

Il s'organise à partir du projet d'architecture, de cours magistraux et de séminaires, permettant d'approfondir les thématiques proposées.

En Master 1, un professeur invité de renommée internationale propose une thématique spécifique dans le cadre d'un workshop.

En Master 2, des ateliers aux orientations spécifiques, permettent à l'étudiant·e de spécialiser son parcours en fonction des pédagogies et des thématiques qui y sont développées.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens. Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

UCL/SST/LOCI - Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme
Contact: mathieu.depaepe@uclouvain.be
Tél (secrétariat LOCI TRN) :+32 (0)69 85 78 10

•• Président des jurys d'examens

Prof. Martin Buysse
UCL/SST/LOCI – Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme

••